



Maître Laurent BURILLIER
Huissier de Justice
37 rue Jean Jaurès
33350 CASTILLON LA BATAILLE
Tél. : 05.57.40.11.74 Fax : 05.57.40.04.18

PROCES – VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX
Et le Vingt et Un Mars

A la requête de

SAS CORFU SOLAIRE, au capital social de 2 626 260 euros, inscrite au Rcs de LYON sous le numéro 838 577 708, ayant son siège social à LYON (69000), 3 Place Pierre Renaudel
Poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège

Lequel m'a exposé

Qu'une enquête publique est ouverte sur la commune de St Pey de Castets, afin de recueillir l'avis du public d'une part sur la déclaration de projet valant mise en comptabilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de St Pey de Castets, et d'autre part, sur le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol est sur plan d'eau dans cette commune

Que cette enquête publique se déroulera du 21 mars 2022 au 19 avril 2022

Que pour satisfaire aux dispositions légales, des avis d'enquête publique ont été affichés en Mairie de St Pey de Castets, sur le site du projet à St Pey de Castets, et auprès de la Communauté de Communes de Castillon-Pujols

Qu'afin de garantir nos droits et actions futurs, nous vous demandons de dresser constat de ces affichages

Déférant à cette requête

Je, Laurent BURILLIER, Huissier de Justice, Audiencier Près le Tribunal Judiciaire de LIBOURNE, à la résidence de CASTILLON LA BATAILLE (Gironde), soussigné :

Me suis rendu le 21 mars 2022, aux lieux mentionnés ci-dessous :

A 14h 00, Mairie, 3 Av de la Mairie 33350 St Pey de Castets
L'affichage se trouve sur le panneau prévu à cet effet

A 14h 15, Le Barrail, 33350 St Pey de Castets
L'affichage se trouve en bordure de la voie publique, sur les deux portails du site (voir plan annexé)

A 14h 45, CDC Castillon-Pujols, 1 All de la République 33350 Castillon la Bataille
L'affichage se trouve sur le panneau vitré côté rue JJ Rousseau

A chaque fois, l'affichage est réalisé avec une écriture noire, sur des supports de couleur jaune, au format A2

Le document mentionne « Avis d'enquête publique »

L'affiche est visible depuis la voie publique

Le texte est le suivant :

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**PREFETE
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Egalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Avis d'enquête publique unique sur la commune de SAINT-PEY-DE-CASTETS pour la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de SAINT-PEY-DE-CASTETS et pour le projet d'implantation d'une centrale

photovoltaïque au sol et sur plan d'eau

COMMUNE DE SAINT-PEY-DE-CASTETS

Une enquête publique unique est prescrite sur le territoire de la commune de SAINT-PEY-DE-CASTETS du lundi 21 mars 2022 au mardi 19 avril 2022 inclus, afin de recueillir l'avis du public d'une part sur la déclaration du projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de SAINT-PEY-DE-CASTETS et d'autre part, sur le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol et sur plan d'eau dans cette commune.

Le projet s'implante sur une surface globale d'environ 37 hectares, pour une puissance envisagée de 18 MWc.

Le responsable du projet photovoltaïque est la société CORFU SOLAIRE dont le siège social est situé immeuble le Bayard – 3, place Renaudel 69003 LYON. Les informations relatives au projet peuvent être demandées au représentant du maître d'ouvrage, M. Marius MICHENAUD, Responsable projet, dont les coordonnées sont les suivantes : portable 06 29 51 65 24 et par mail : m.michenaud@corfu-solaire.com. La commune de Saint-Pey-de-Castets a engagé la procédure de mise en compatibilité du PLU.

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaires et des mesures barrières en vigueur.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête, comprenant le dossier de permis de construire avec une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire de réponse du pétitionnaire ainsi que le dossier de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de la commune de SAINT PEY DE CASTETS, l'avis de l'autorité environnementale, à la mairie de SAINT PEY DE CASTETS, aux jours et heures habituels d'ouverture au public où il pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquêtes ouvert à cet effet.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet des services de l'Etat en Gironde à l'adresse suivante : www.gironde.gouv.fr, rubriques «publications», «publications légales», «Enquêtes publiques et consultations du public».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse mail : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr, en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Gironde. Les observations pourront aussi être adressées par correspondance du commissaire enquêteur à la mairie concernée, en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquêtes et tenues à la disposition du public. Pendant la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé dans le bâtiment réservé à l'accueil du public à la Cité Administrative – à l'accueil DDTM – 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouvrés d'accueil du public.

Le commissaire enquêteur, Monsieur Philippe LEHEUP, se tiendra à la disposition du public à la Mairie de SAINT-PEY-DE-CASTETS pour recevoir les observations, le :

- lundi 21 mars 2022 de 8h00 à 11h00,
- jeudi 31 mars 2022 de 9h00 à 12h00,
- vendredi 08 avril 2022 de 10h00 à 13h00,
- mardi 19 avril 2022 de 13h00 à 16h00

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an, à la Mairie de SAINT-PEY-DE-CASTETS, à la DDTM de la Gironde et sur le site internet des services de l'Etat de la Gironde : <http://www.gironde.gouv.fr/Publications/publications-légales>.

La Préfète de la Gironde, est compétente pour statuer sur la demande de permis de construire déposée par CORSAIRE, filiale de la société CORFU SOLAIRE. La commune de SAINT-PEY-DE-CASTETS se prononcera sur l'intérêt général de l'opération par une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU.

Ces constatations effectuées, je me suis retiré et de tout ce qui précède j'ai dressé constat avec photographies.

L. BURILLIER

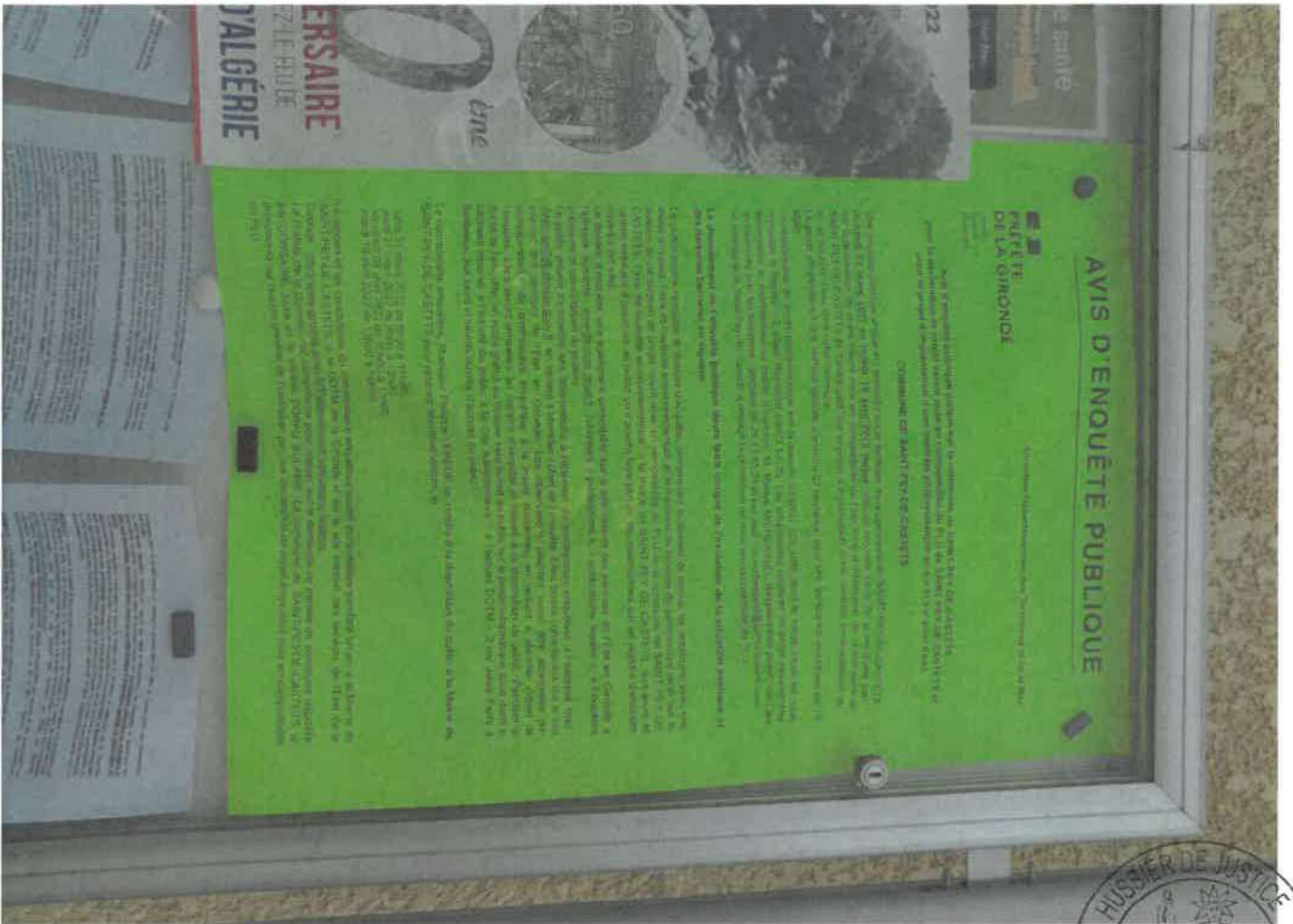
Acte compris dans l'état mensuel déposé au
Bureau de l'Enregistrement de Libourne Ouest
pour le mois de mars 2022

Coût :

Droit fixe	81.50 €
Transport	7.67 €
Total HT	89.17 €
TVA 20%	17.83 €
Total	107.00 €



Mairie



Site



© IGN 2022 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude :

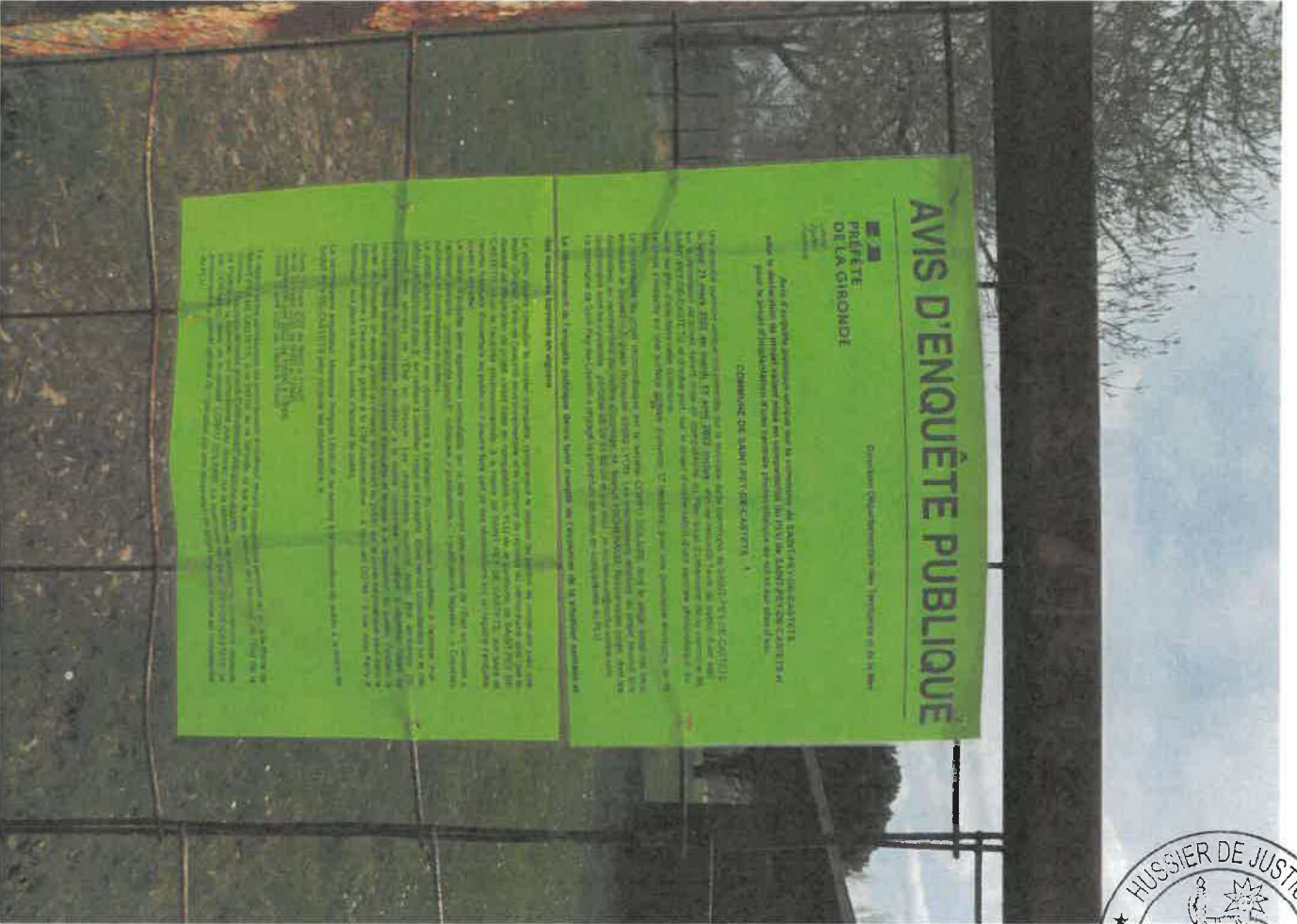
0° 02' 56" W

Latitude :

44° 49' 30" N



AFFICHE





CDC

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**PREFETE
DE LA GIRONDE**

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Avis d'enquête publique unique aux communes de SAINT-PIERRE-DE-CASTETS et pour la destination de motifs relatifs à la mise en service de la ligne de chemin de fer à grande vitesse pour le projet de compensation d'une section à sens unique existante au sud et au nord de la

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-DE-CASTETS

Une enquête d'avis d'enquête publique est organisée au bénéfice de la commune de SAINT-PIERRE-DE-CASTETS et pour la destination de motifs relatifs à la mise en service de la ligne de chemin de fer à grande vitesse pour le projet de compensation d'une section à sens unique existante au sud et au nord de la commune de SAINT-PIERRE-DE-CASTETS.

La consultation de l'enquête publique devra tenir compte de l'avis de la situation sanitaire et des mesures sanitaires en vigueur.

Le public est invité à se rendre sur le site de l'enquête, composée de motifs de permis de construire, pour la commune de SAINT-PIERRE-DE-CASTETS, afin de consulter les documents relatifs à la mise en service de la ligne de chemin de fer à grande vitesse pour le projet de compensation d'une section à sens unique existante au sud et au nord de la commune de SAINT-PIERRE-DE-CASTETS.

